

# Les Brèves



## Cadaujac

Mars 2010 n°236

### Le Mot du Maire

Cette année, le mois de mars est ponctué par des élections qui méritent notre suffrage.

Les 14 et 21 mars, nous élirons nos Conseillers Régionaux. Ils décideront pour nous et nos enfants de l'avenir de la Région.

Leurs domaines d'intervention sont l'éducation et la formation avec le financement de nouveaux lycées, l'apprentissage et la formation professionnelle continue des adultes, l'aménagement du territoire avec les infrastructures routières, autoroutières et ferroviaires, le développement du tourisme, la protection de l'environnement et le développement économique.

Cadajucaises, Cadajucais, ensemble, montrons notre esprit civique et le dynamisme de notre commune par une participation électorale massive. Prenons quelques minutes pour nous rendre aux bureaux de vote.

Si vous êtes absents ou si vous ne pouvez pas vous déplacer, votez par procuration : un autre électeur inscrit sur la liste électorale de Cadaujac que vous désignerez peut voter à votre place.

Quelle que soit votre opinion sur ces sujets qui cristallisent les passions depuis plusieurs mois, n'oublions pas que voter n'est pas seulement un Droit, c'est avant tout un Devoir.

A très bientôt  
Francis GAZEAU



### Sommaire

- **Inscriptions scolaires**
- **Horaires du Service Urbanisme**
- **Abattage des arbres**
- **Conseil Municipal du 11 février**
- **Associations, Animations**

### Elections Régionales

Les élections régionales auront lieu le **dimanche 14 mars et le dimanche 21 mars 2010**.

**Les bureaux de vote, dans la salle du Château, seront ouverts de 8h à 18h.**

**Rappel** : « ... sous le contrôle du président du bureau de vote, l'identité des électeurs inscrits sur la liste électorale ou porteurs d'une décision du juge du tribunal d'instance ordonnant leur inscription est vérifiée ; à cette fin, depuis le décret n° 2007-1670 du 26 novembre 2007, dans les communes de 3 500 habitants et plus, l'électeur doit présenter obligatoirement un titre d'identité ».

#### Le vote par procuration

Le vote par procuration permet à un électeur (le mandant) de se faire représenter au bureau de vote, le jour du scrutin, par un autre électeur de son choix (le mandataire) auquel il donne mandat de voter en son lieu et place.

Le mandataire doit jouir de ses droits électoraux et **être inscrit dans la même commune** que son mandant.

Pour établir sa procuration, le mandant, muni d'un justificatif d'identité, doit se présenter en personne soit au tribunal d'instance du lieu de résidence ou du lieu de travail soit au commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de résidence ou du lieu de travail.



**EN MARS** dans le hall de la Mairie  
**EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES**  
 par *Gérard BAECKEROOT*  
 « **Vietnam au féminin** »



## Pharmacie de garde

Mars 2010

<b>Dimanche 7</b>	Desbordes à Martillac	<b>05 56 72 01 14</b>
<b>Dimanche 14</b>	Varinot à Saucats	<b>05 56 72 22 30</b>
<b>Dimanche 21</b>	Centre à Léognan	<b>05 56 64 75 58</b>
<b>Dimanche 28</b>	Capdeville à La Brède	<b>05 56 20 20 06</b>



## Don du sang

La prochaine collecte de sang aura lieu le **lundi 1er mars de 16h à 19h** dans la salle du Château.

Prochaines dates : Lundi 7 juin, 23 août et 15 novembre.



## Secteur Pastoral des Graves

**Dimanche 21 mars célébration de la messe à 11h** en l'église Saint Pierre de Cadaujac.

Ouverture de l'église Saint Pierre de Cadaujac tous les mardis de 9h30 à 18h30 le dimanche matin pendant le marché et les autres jours suivant nos possibilités.

Pour toutes demandes (baptêmes, mariages, etc.) adressez-vous au Centre Saint Jean Baptiste  
 21 cours Gambetta 33850 Léognan - 05 56 64 75 40

## Centre Communal d'Action Sociale

« Groupe Rencontre Partage » à l'initiative du Secours Catholique des Graves pour être proche de ceux qui sont loin de tout.

**Accueil le 1er mardi du mois de 14h à 17h** et permanence le 3ème dimanche du mois de 10h à 12h au presbytère de Cadaujac, place de l'église.  
 Renseignements au 06 30 90 07 81.

## Assistante sociale

Permanence en Mairie (à l'étage) de Mme Pélissier, sans rendez-vous, **le mardi de 14h à 16h** (urgence à la MDSI à Léognan au 05 57 96 02 60).

## Pôle Emploi Communautaire

Permanence en Mairie (à l'étage) de Mme de Saint-Père le **mardi de 9h à 12h**.

Permanence assurée toute la semaine au Pôle Emploi Communautaire - Place Joane à Léognan au 05 57 96 96 70.

**Mission locale des Graves :** Accompagnement pour les jeunes de 16 à 25 ans dans le domaine de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle. Mme Augem assure un accueil sur rendez-vous à Léognan au 05 56 64 70 63.

## Bibliothèque Municipale

"Venez frissonner avec les maîtres du polar, de l'espionnage et de l'épouvante. Ils vous attendent..."

La bibliothèque est ouverte le mardi de 16h à 19h, le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h, le vendredi et le samedi de 10h à 12h.

L'inscription et le prêt sont gratuits pour tous.

Renseignements au 05 57 83 12 42  
 ou [bibliotheque.cadaujac@orange.fr](mailto:bibliotheque.cadaujac@orange.fr)

## LGV - Ligne à Grande Vitesse

Une manifestation contre le projet LGV se déroulera à Nérac, le **samedi 6 mars à 10h30**.

Possibilité de covoiturage avec un départ à 8h15 place de l'église.

Une nouvelle pétition LGV pour le maintien des voies existantes est disponible à l'accueil de la Mairie.



## Objets trouvés - Rappel !

A l'issue du goûter Seniors du 16 décembre, ont été égarés : un manteau dame en mohair couleur marron et noire et un manteau homme « Hugo Boss ».

Nous rappelons que les objets trouvés peuvent être déposés à la Mairie.

## Jardins Fleuris

**9<sup>ème</sup> concours communal des jardins et balcons fleuris visibles de la rue.**

Organisé par la Municipalité ce concours s'adresse à tous les particuliers qui possèdent un jardin ou un balcon donnant sur la rue. Il est inutile de s'inscrire, un jury passera dans les quartiers de la commune entre fin mai et début juin.

## Etat-civil



A l'approche des grandes vacances, veuillez vérifier les **dates de validité de vos pièces d'identité.**

Le délai d'obtention actuellement peut être **de 8 semaines** pour une carte d'identité ou un passeport.

N'attendez pas le dernier moment ! Veuillez contacter la Mairie pour la liste des pièces à fournir.

Suivant la destination, pour tout déplacement à l'étranger, un enfant mineur doit posséder sa carte d'identité ou son passeport, même accompagné de ses parents.

En cas de perte ou de vol, munissez-vous de la déclaration délivrée par la gendarmerie.

## Groupe Scolaire Aliénor d'Aquitaine



**Inscription Scolaire pour la rentrée scolaire de septembre 2010**

Inscription et Admission du **lundi 22 mars au vendredi 16 avril 2010**

L'inscription se fait en Mairie avec un justificatif de domicile et le livret de famille.

**A l'école maternelle** l'admission se fait auprès de la Directrice, sur rendez-vous, avec la fiche d'inscription de la Mairie et le carnet de santé de l'enfant.

**A l'école élémentaire** l'admission se fait auprès du Directeur, sur rendez-vous, avec la fiche d'inscription de la Mairie et le carnet de santé de l'enfant.

Un certificat de radiation est demandé uniquement pour les enfants déjà scolarisés en cycle élémentaire sur une autre école.

**Ecole maternelle : 05 57 83 82 11**

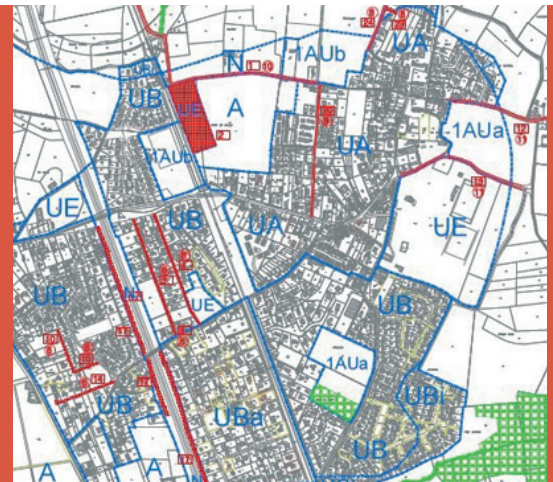
**Ecole élémentaire : 05 57 83 82 10**

8h30 à 12h et 13h30 à 16h

## Urbanisme

Une nouvelle organisation dans un souci constant d'améliorer la qualité du service rendu sera mise en place au **Service de l'Urbanisme à compter du lundi 1<sup>er</sup> mars 2010.**

- Aide et conseil sur montage de dossier, conseils juridiques : uniquement sur rendez-vous.
- Accueil du public, dépôt des demandes, renseignements pratiques : uniquement Lundi de 14 h à 19 h - Mardi de 14 h à 18 h - Mercredi et Jeudi de 9 h à 12 h 30 - Vendredi de 13 h 30 à 16 h.
- Demandes de renseignements parcellaires : par écrit ou par courriel : [urba-elec@mairie-cadaujac.fr](mailto:urba-elec@mairie-cadaujac.fr)



## Actes d'Etat Civil

**Rappel :** pas de procédure de déclaration de reconnaissance le samedi matin et dépôt des dossiers de mariage uniquement sur rendez-vous.

## Horaires des trains

**Ligne TER Bordeaux - Langon - Marmande - Agen**

**Horaires du 13 mars au 3 juillet 2010.**

Ces horaires sont donnés à titre indicatif, veuillez vous les faire confirmer avant votre départ. Possibilité d'achat de titre de transport à la gare de Cadaujac qui est équipée d'un distributeur de billets régionaux.

	Cadaujac	Bordeaux
Lundi à vendredi	06h 36	06h 46
Lundi à samedi	07h 13	07h 25
Lundi à vendredi	07h 52	08h 02
Lundi à samedi	09h 33	09h 43
Lundi à vendredi	10h 38	10h 48
Lundi à vendredi	13h 04	13h 14
Samedi	14h 03	14h 12
Lundi à vendredi	14h 21	14h 31
Dimanche	14h 33	14h 43
Dimanche	18h 03	18h 09
Lundi à samedi	18h 04	18h 15

	Bordeaux	Cadaujac
Lundi à vendredi	06h 54	07h 06
Lundi à vendredi	07h 45	07h 56
Lundi à vend. dim. et Fêtes	10h 51	11h 03
Lundi à samedi	12h 03	12h 14
Lundi à vendredi	16h 42	16h 54
Lundi à vendredi	17h 31	17h 44
Lundi à samedi	18h 16	18h 26
Lundi à vend. et dim.	18h 41	18h 51
Lundi à vendredi	19h 34	19h 41

**Renseignements :** SNCF Aquitaine - N° vert : 0800 872 872 (appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 6h30 à 19h30 et sur [www.ter-sncf.com/aquitaine](http://www.ter-sncf.com/aquitaine)

## Horaires des Bus

**valables depuis le 31 août 2009 - Ligne 20 - arrêt Le Bouscaut (angle rue Truchon) // Saint Bruno - Hôtel de Région**

**Du lundi au vendredi :** **Départ de l'arrêt :** 6h55 - 13h15 - 18h50

**Le samedi :** **Départ de l'arrêt :** 6h51 - 13h08 - 18h11

**Arrivée à l'arrêt :** 6h44 - 13h09 - 18h33

**Arrivée à l'arrêt :** 6h47 - 13h04 - 18h07

**Renseignements TBC :** 05 57 57 88 88



## Jobs jeunes 16/25 ans

Le nouveau service « Jobs Jeunes » rencontre un vif succès tant auprès de nos jeunes Cadaujacais que des administrés ravis d'en bénéficier.

La commune rappelle que tous les jeunes doivent impérativement passer en mairie, afin de déposer leur candidature, mais surtout pour remplir les autorisations suivantes :

1. Autorisation permettant de publier leur nom et leurs coordonnées téléphoniques et/ou mail.
2. Autorisation parentale pour les mineurs.

Une liste portant le nom et les coordonnées de chaque jeune inscrit sera publiée avec le bulletin municipal « Les Brèves » 2 fois par an : en janvier (inscription avant le 15/12) et en juin (inscription avant le 15/05).

Pour chaque publication, le jeune devra confirmer auprès de l'accueil de la Mairie ses coordonnées.

Pour ceux inscrits depuis le début de l'année, la liste sera publiée dans les brèves de juin 2010.

Rappel : pour effectuer ces « Jobs » le jeune doit être couvert par une assurance.

## Environnement - Abattage des arbres



Un arbre vit par son écorce, seuls quelques centimètres en périphérie du tronc permettent à la sève de monter et redescendre. Toute agression sur le tronc endommage les vaisseaux conducteurs et interrompt la circulation de la sève. Ces blessures constituent la porte d'entrée à de nombreux micro-organismes (champignons lignivores) ou insectes xylophages capables

d'entraîner la mort de l'arbre en attaquant les racines, l'intérieur du tronc et sa structure. Une fois atteint, il devient creux, nécrosé et le danger qu'il tombe est réel.

Un arbre sain en apparence peut être malade et fragile et se coucher au moindre coup de vent violent en provoquant d'importants dégâts. Enfin, ne pas oublier que comme tout organisme vivant, un arbre n'est pas éternel.

Vieillissants et très affaiblis certains arbres de notre Commune sont devenus dangereux pour l'ensemble des usagers : risques de basculement sur la chaussée, déchaussement des racines ou chutes de branches mortes.

C'est pour ces raisons que régulièrement les Services Techniques de la Commune, procèdent, à titre préventif, à l'abattage d'arbres.

Une étude phytosanitaire réalisée fin 2009 a préconisé l'abattage systématique des marronniers présentant un risque manifeste comme ceux de la place de l'église.

## Forum emploi Territoires des Graves

**Judi 11 mars - Halles de Gascogne à Léognan - 9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h**

Près de chez vous, rencontrez des entreprises qui recrutent.

Le PLIE des Graves (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) et ses partenaires organisent pour la quatrième année consécutive un Forum emploi. L'objectif de cette manifestation est de favoriser les rencontres entre entreprises qui recrutent et demandeurs d'emploi du territoire.

Plus de 40 entreprises issues du tissu économique local et de nombreux secteurs d'activités seront représentés et proposeront des emplois de tous niveaux de qualification.

Renseignements :

PLIE des Graves 05 56 49 62 75

[www.lepliedesgraves.com](http://www.lepliedesgraves.com)



## ENQUÊTE PUBLIQUE

### Sur les projets de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme et de révision du schéma directeur d'assainissement de la commune de Cadaujac.

Par arrêté du 6 janvier 2010, Monsieur le Maire de la Commune de Cadaujac a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant conjointement sur le projet de la première modification du Plan Local d'urbanisme approuvé et sur le projet de révision du Schéma Directeur d'Assainissement, du lundi 8 février 2010 au lundi 8 mars 2010 inclus.

Monsieur Claude de Fommervault, désigné par décision de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux, assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur.

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de Cadaujac du lundi 8 février 2010 au lundi 8 mars 2010 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le Commissaire Enquêteur recevra en mairie les :

**Lundi 8 février 2010 de 14h à 17h - Lundi 15 février 2010 de 14h à 17h**

**Lundi 22 février 2010 de 14h à 17h - Lundi 8 mars 2010 de 14h à 17h**

Pendant la durée de l'enquête, il pourra être pris connaissance du dossier en mairie de Cadaujac, Bureau de l'Urbanisme, et les observations du public pourront être consignées sur les registres d'enquête déposés à cet effet.

Elles pourront également être adressées par écrit au Commissaire Enquêteur à l'adresse suivante :

Mairie de Cadaujac - BP 29 - 3 place de l'Eglise - Bureau de l'Urbanisme - 33140 Cadaujac.

Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront transmis au Maire dans un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête et seront tenus à la disposition du public à la Mairie. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

# EXTRAITS DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL<sup>5</sup>

## Réunion du 11 février

### DÉLIBÉRATION N° 2010-1

#### BUDGETS COMMUNAUX - ENGAGEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2010 - AUTORISATION

M. Gazeau Francis, Maire, rappelle qu'en vertu de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (modifié par la loi n°96-314 du 12 avril 1996 et la loi n°98-135 du 7 mars 1998), il peut, sur autorisation de son Conseil Municipal, engager, liquider, mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits du budget de l'exercice précédent, non compris le remboursement de la dette. L'autorisation mentionnée au présent alinéa précise le montant et l'affectation des crédits.

Compte tenu, d'une part du taux actuel d'utilisation d'un certain nombre de lignes budgétaires d'investissement, et d'autre part de la date prévisible de présentation du budget primitif 2010 au Conseil Municipal, il peut être d'ores et déjà présumé que des crédits non mandatés au terme de l'exercice 2009 et automatiquement reportés sur l'exercice suivant ne s'avéreront pas suffisants pour supporter les engagements et mandats qui lui est prévu d'effectuer d'ici à l'adoption du budget primitif.

Il est bien entendu que ces ouvertures de crédits seront effectuées à titre provisoire dans l'attente du vote du Budget Primitif 2010 et ne seront reportées dans ce dernier qu'en fonction des crédits utilisés.

Aussi, afin d'éviter toute interruption au niveau des engagements d'opération, mais également, lors des mandats, tout rejet du comptable pour l'insuffisance de crédits, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- autorise Monsieur le Maire à engager, liquider, mandater dès le début de l'exercice 2010, les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, selon la ventilation ci-dessous :

#### Budget Principal

##### Engagement des dépenses d'Investissement 2010

Chapitre	Désignation	Montant en
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	5 000.00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	
20	Non affecté	19 969.40
20	Op. 33 - Restauration église	732.55
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipements versées</b>	
204	Non affecté	31 974.55
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	
21	Non affecté	107 126.69
21	Op. 52 - Création crèche municipale	2 080.58
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	
23	Non affecté	209 803.51
23	Op. 53 - Ateliers municipaux - Transfert	79.23
23	Op. 60 - Eclairage stade Pazot	16 189.00
23	Op. 61 - Effacement réseaux	7 603.02
23	Op. 64 - Aménagement abords collège	354.96

#### Budget Annexe Assainissement

##### Engagement des dépenses d'Investissement 2010

Chapitre	Désignation	Montant en
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	5 000.00
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	
23	Non affecté	49 311.19
23	Op. 19 - Station d'épuration	467 156.78
23	Op. 20 - Réseau RN 113 15ème Tr.	7 095.97
23	Op. 24 - Assnt structure multi accueil	3 886.16
23	Op. 25 - Ext réseau EU rue Faugères	32 723.52
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	
27	Non affecté	9 665.00
27	Op. 19 - Station d'épuration	91 562.73
27	Op. 20 - Réseau RN 113 15ème Tr.	1 390.81
27	Op. 24 - Assnt structure multi accueil	732.26
27	Op. 25 - Ext réseau EU rue Faugères	6 355.79

- décide l'inscription des crédits aux budgets communaux 2010 (principal et annexe assainissement).

#### ADOPTÉ A LA MAJORITÉ

5 Abstentions : M. GRENIER, M. PAPIAU, M. LOPEZ, Mme LOPEZ, Mme DUCOS

### DÉLIBÉRATION N°2010-2

#### PLAN D'ACTION COMMUNAL POUR L'EMPLOI DES SALARIÉS ÂGÉS - DECISION - PRESCRIPTION

La mobilisation en faveur de l'emploi des salariés âgés est désormais une priorité nationale qui répond à trois objectifs :

Élargissement de la population au marché du travail soutenant le potentiel de la croissance économique,

Insertion et maintien de la cohésion sociale, financement de la protection sociale.

L'article 87 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2009 incite fortement les entités dont les collectivités territoriales employant au moins 50 salariés à négocier des accords ou à établir des plans d'action relatifs à l'emploi des salariés âgés.

Le manquement est soumis au versement d'une pénalité de 1 % de la masse salariale applicable à compter du 1er janvier 2010.

En conséquence, **le Conseil Municipal, après en avoir délibéré**

- Décide de prescrire l'élaboration du plan d'action communal relatif à l'emploi des salariés âgés.

#### ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

### DÉLIBÉRATION N°2010-3

#### JUMELAGE REOCIN (ESPAGNE) - CADAUJAC - DECISION - AUTORISATION

La commune de Cadajac qui adhère depuis plusieurs années à l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe souhaite se jumeler avec la commune de Reocin en Espagne.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de donner son accord pour ce jumelage dont la date de serment officiel sera arrêtée ultérieurement.

En conséquence, **le Conseil Municipal, après en avoir délibéré**

- Accepte cette proposition

#### ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

### DÉLIBÉRATION N°2010-4

#### JUMELAGE TRAMORE (IRLANDE) - CADAUJAC - DECISION - AUTORISATION

La commune de Cadajac qui adhère depuis plusieurs années à l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe souhaite se jumeler avec la commune de Tramore en Irlande.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de donner son accord pour ce jumelage dont la date de serment officiel sera arrêtée ultérieurement.

En conséquence, **le Conseil Municipal, après en avoir délibéré**

- Accepte cette proposition

#### ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

## Conseil Municipal des Jeunes

### Collecte Haïti

Le Conseil Municipal des Jeunes aidé par les Associations Cadajacaises, organise une collecte de dons pour venir en aide aux sinistrés d'Haïti les **dimanches 14 et 21 mars** sur le Marché communal et devant Intermarché.

Merci de leur réserver le meilleur accueil.

### Journée Planète/Jeux Ludiques

Pour tous les jeunes Cadajacais de 3 à 18 ans, le Conseil Municipal des Jeunes organise une journée « Planètejeux » le **dimanche 11 avril** de 13h à 18h au Parc du Château.

13h à 15h : ramassage des déchets

15h à 18h : Jeux ludiques gratuits pour tous les participants volontaires.



## Judo Club

- 13 mars** Coupe Régionale en individuel - minimes filles et garçons
- 14 mars** Championnat Régional en individuel seniors 2ème division
- 20 mars** Critérium cadets et cadettes
- 21 mars** Critérium benjamins et benjamines
- 23 mars** Coupe en individuel - seniors 3ème division



Pierre Borderie a remporté la Coupe Départementale des jeunes arbitres cadets et Ophélie Bergadieu termine 3ème.

## Karaté

- 14 mars** Shodan Gironde au Bouscat
- 21 mars** Le Club se déplacera à Talence pour un entraînement commun.



## La Barbouille

**Le dimanche 28 mars « Cadaujac sans Frontières »** organise la « Journée Portugaise ».

La Barbouille de Cadaujac s'associe à cette manifestation en présentant quelques tableaux réalisés sur le thème du Portugal.

Venez nombreux. Merci d'avance  
Renseignements au 06 65 44 61 24  
[Domi.lombart@laposte.net](mailto:Domi.lombart@laposte.net)



## Association A.C.P.

« Apprendre Créer Partager »

Rappel des horaires des ateliers salle Amitié d'Automne :

**Le mardi de 14 h à 18h et le vendredi de 18h à 20 h**

Venez nous rejoindre. Contact : 06 28 21 86 68

Merci pour les dons de laines (qui serviront à la confection des écharpes, gants, mitaines, guêtres destinés aux sans abris).

## Association Cadaujacaise de sports loisirs en salle

L'association Cadaujacaise de Sport Loisirs en Salle vous propose les activités volley-ball, badminton (ouverte aux enfants et aux adultes) et foot en salle (adultes). Renseignements auprès de Christophe Videau au 06 64 74 91 75 et inscriptions sur place.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer tous les lundis et jeudis à partir de 18h dans le gymnase du collège de Cadaujac, ou à nous contacter.

## La Rando Cadaujacaise

- Dimanche 7/03** Cazats - Langon - 17km
- Mardi 17/03** Départ à 9h de l'église d'Arbanats - 12 km
- Dimanche 18/03** Saint Germain et Mons (24) - 10, 15 et 20 km
- Samedi 27/03** 33,5 km du Libournais
- Dimanche 11/04** 40 km de Soussac

## Club Amitié d'Automne

Mme Lidove, Présidente, rappelle qu'en fonction des informations données en Assemblée Générale du 19 janvier, un seul **LOTO** sera organisé dans la salle du Club, Parc du Château, le **samedi 27 mars**. Des lots utiles seront proposés pour plaire au plus grand nombre.

Venez nombreux déguster la spécialité des Seniors : un chocolat succulent.

**Sorties :**

**Dimanche 14 mars**

La troupe **Holiday on ice** attire toujours les amoureux



du sport sur glace. Aussi, un car a été affrété spécialement pour le dimanche 14 mars. Départ à 13h précises aux arrêts habituels.

Toutefois, si des personnes indécises, à ce jour, souhaitent s'y rendre, elles voudront bien prendre contact d'urgence avec Mme Lidove, Présidente, au 05 56 30 70 08 qui interrogera alors l'organisateur en fonction des places disponibles.

**Jeudi 29 avril** - Les inscriptions sont déjà ouvertes pour une sortie à **Hélette (64)** à la date du jeudi 29 avril.

Les retardataires sont priés de s'inscrire d'urgence au 05 56 30 70 08.

Départ à 7h précises aux arrêts habituels pour Hélette via Dancharia pour une petite heure. Le trajet se poursuivra alors jusqu'au restaurant où, après des agapes appréciées, une animation sera assurée par le chanteur Basque Michel Etcheverry, spécialiste du répertoire de Luis Mariano.

**Permanence au Club**

Le Club est ouvert à tous le mercredi et le vendredi de 14h à 18h pour des jeux de belote, tarot, scrabble, rummikub autour d'un chocolat chaud.

L'adhésion au Club peut également se prendre ces jours là. Venez nous rejoindre nombreux !



## Bamaco

Amis artistes bonjour,

Nouveau à Cadaujac : un atelier de rencontre d'artistes, "**La Collégiale**" de l'association Bamaco, a ouvert ses portes

depuis le début du mois d'octobre 2009. Tous les artistes peintres confirmés désireux d'exercer leur art en commun dans une ambiance chaleureuse et décontractée et un esprit de critique constructive sont invités à venir rejoindre les actuels participants tous les lundis de 14h à 17h salle de l'Ecole de Musique (derrière la Poste de Cadaujac).

Tout le monde est professeur et élève à la fois ! Vous avez du talent, alors donnez lui libre cours dans un univers d'autodidactes passionnés.

Renseignements aux 05 56 30 73 28 ou 05 56 30 95 99

## Arkadia

présente

« UN SOIR CHEZ VOUS »

Samedi 10 avril à 20 h 30

Salle du château - Entrée gratuite

Possibilité de boissons  
et collation sur place.

Avec les artistes : **Theozed, Alain Lesbats, Caloristik.**

Concert solidaire de chanson française au profit de Mas Burkina, pour les enfants du Burkina Fasso. Projet autour de l'école, avec une pouponnière, une plantation d'arbres fruitiers, installation de ruches, fabrication de savon, édification d'un barrage filtrant pour purifier l'eau de pluie... un projet pour et avec les Burkinabés.



<http://www.myspace.com/alainlesbats>

<http://caloristik.jimdo.com> - <http://www.theozed.com>

## L'Asticot

**LOTO**  
samedi 6 mars à 19h

Salle du Château  
Société de pêche l'Asticot

Depuis de début de l'année, l'Asticot anime un **atelier pêche et nature** pour 8 enfants, les vendredis de 17h à 18 h à l'école élémentaire.

Au programme : Séances de film vidéo sur grand écran dans la salle du conseil de la Mairie - Venue d'un animateur mouche pour la découverte de cette technique de pêche avec fabrication d'une mouche et lancer de la soie d'une canne à mouche - Présentation à leurs camarades d'école de 2 truites dans un aquarium avant qu'elles ne retournent dans l'étang de l'Asticot - La pêche : le matériel, les montages, les noeuds, les lancers, l'animation pour chaque technique... - Le poisson : connaissance et reconnaissance des espèces, biologie, reproduction, alimentation... - Le milieu : le cycle de l'eau, la faune, la flore, la chaîne alimentaire... - Eco citoyenneté : la réglementation, la protection ...

Le trimestre de découverte se finalisera, un dimanche, par une partie de pêche sur le site de l'Asticot.



L'atelier pêche et nature de Cadaujac transmet l'éthique de la pêche loisir associative fondée sur la conscience du caractère fragile et irremplaçable des milieux aquatiques, le respect de soi-même et d'autrui et le respect du poisson.

Renseignements : M. Bruno Dubois au 06 66 14 60 92.

## La Bougeotte

Stage de danse Tahitienne

animé par l'association Tahitienne Toerau  
samedi 20 mars de 15h à 17h

salle du complexe sportif (avenue de Saint Médard d'Eyrans)

prix : 15 € pour les adhérents de la Bougeotte  
et 20 € pour les non adhérents

Inscriptions avant le 14 mars  
au 05 56 30 02 55 ou par mail à  
[labougeotte.cadaujac@yahoo.fr](mailto:labougeotte.cadaujac@yahoo.fr)



## S.C.Cadaujac Football

Le S.C.C organise

le samedi 22 mai et dimanche 23 mai

Le tournoi U11 "Challenge Christophe Nivert"  
Le tournoi U13 "Challenge Daniel Larive"

**Seniors A** : 7/O3 : Val.Cours de Piles - SCC à 15h30 - 14/O3 : SCC - Antonne Le Change à 15h 30 - 28/O3 : Saint-Loubes - SCC à 15h30

**Seniors B** : 7/O3 : Castres-Portets-Langoiran - SCC à 15h30 - 14/O3 : SCC - La Brède 3 à 13h30 - 28/O3 : Beaulac - Bernos - SCC à 15h30

**Seniors C** : 7/O3 : Cabanac 2 - SCC à 15h30 - 14/O3 : SCC - Morizes à 15h30 - 21/O3 : Barsac-Preignac 2 - SCC à 15h30 - 28/O3 : SCC - Landiras 3 à 15h30

**Féminines** : 14/O3 : Ca Sallois - SCC à 15h30 - 21/O3 : Canéjean 2 - SCC à 15h30

**U13 - U12** : 13/O3 : Coq Rouges - SCC à 15h30 - 20/O3 : SCC - Bassin Arcachon à 15h30 - 27/O3 : SCC - Bruges à 15h30

**U11 - U10** : Challenge Capdeville

**U9 - U8 - U7** : 13/O3 : Plateau U9-U8 à Cadaujac à 10h30 - 20/O3 : Plateau U8-U7 à Podensac à 10h30 - 27-O3 : Plateau U9-U8 à Martillac à 10h30

## RCC Rugby

La Réole - Mimizan - Ychoux et Cadaujac composeront la poule A de Promotion honneur.

Nos petits juniors ont fait un super match sur le terrain B. Laporte face à Ovalie 24 et ont remporté la victoire sur le score sans appel de 17 à 6. Ce match fût d'une extrême correction et d'un très bon niveau ce qui ne fût pas le cas du match aller en Dordogne. Félicitations donc aux joueurs, aux entraîneurs et aux organisateurs de cette rencontre.

Toujours une grosse fréquentation des seniors aux entraînements avec une moyenne de 35 à 40 joueurs et ce, malgré les résultats moyens.

Benjamin Saunier a pris en charge l'entraînement des lignes arrières des seniors 1 afin de palier la défection de l'ancien coach et de soulager l'entraîneur général Denis Poublan.

Il ne s'en tire pas trop mal sachant qu'il n'est pas facile d'entraîner ses meilleurs amis et notamment son frère Anthony.

Un grand merci à nos dirigeants Jean-Pierre Bourrousse, Jean Costemalle, Hélène Morano et Michel Deguin qui ont superbement relooké le club house.

Un **vide-greniers** sera organisé par le RCC dans le parc du Château le **dimanche 16 mai**.

Pour tout renseignement : Hélène Morano au 06 33 40 58 43.

# CARNAVAL

## DIMANCHE 7 MARS

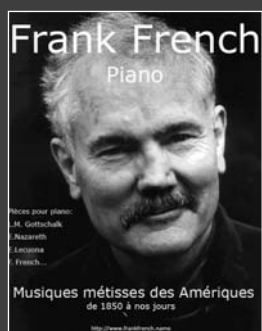
### départ à 11h Place de l'Église

Renseignements à la Mairie au 05 57 83 82 00

## FRANK FRENCH

Le pianiste américain Frank French donnera deux récitals

**mercredi 24 mars à 20h45 et vendredi 26 mars à 21h**



Château Bardins 124 avenue de Toulouse 33140 Cadaujac  
(accès par l'impasse de la Matole)

10 euros - places limitées

Renseignements et réservations au 05 56 30 78 01 - [chateau.bardins@free.fr](mailto:chateau.bardins@free.fr)

Au programme « **Musiques métisses des Amériques** »  
des œuvres de L.M. Gottschalk, E. Nazareth, E. Lecuona, F. French etc.  
<http://www.frankfrench.name/>



Le comité de jumelage **CADAUJAC SANS FRONTIERES**  
organise une . . . **Grande Fête**

# FRANCO - PORTUGAISE

## Dimanche 28 mars - Salle du château



A partir de 11h30

**Apéritif**  
et projection  
de diapos sur **SABROSA**  
&  
**REPAS PORTUGAIS**

Réservation obligatoire avant le 21 mars 2010  
aux 05 56 72 79 05 ou 06 33 95 85 99  
ou dans le hall de la mairie :  
Lundi 8 mars de 17h à 19h  
Mardi 9 mars de 17h à 18h  
Lundi 15 mars de 17h30 à 19h

Adulte : 15 € et -12 ans : 10 €  
Adulte adhérent : 12 € et -12 ans adhérent : 8 €

A partir de 15h

**Défilé ex-miss**  
**Récital de TANIA**  
**Chanteuse portugaise**  
**Groupe folklorique**  
**ALTO MINHO**

**BAL DISCO**

Droit d'entrée : 5 € sauf participants au repas

Buvette et restauration sur place

**EXPOSITION PHOTOS**  
**SUR SABROSA PAR LE CLUB PHOTO**

**EXPOSITION DE PEINTURES SUR**  
**LE THEME DU PORTUGAL PAR LA BARBOUILLE**